

LANAUDIÈRE

Gilbert Beaudoin adopte l'Écovap

PAGE 3



EN BREF

LANAUDIÈRE

Eaux de lavage
des légumes :
des solutions émergent

PAGE 3

OUTAOUAIS

Une poignée de
producteurs nourrissent
1 500 skieurs

PAGE 4

LANAUDIÈRE

Les clubs-conseils plongés
dans l'incertitude

PAGE 5

LAURENTIDES

Choisir la diversité

PAGE 14

Sécheresse : l'argent entre au compte-gouttes

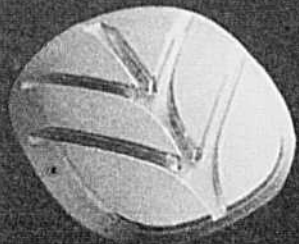
PAGE 4



Quand la gestion devient passion

PAGE 15





LE SERVICE À UN NOM J. ~ RENÉ LAFOND inc.



Les tracteurs New Holland de la série T7 sont disponibles avec la transmission auto commande à variation continue. Cette transmission exclusive à 4 paliers de vitesses permet d'optimiser son rendement en travaillant en mode mécanique deux fois plus que les tracteurs de compétition. De plus, son moteur Tier 4 EcoBlue à coupe élevée est des plus performant et très économique en carburant. Venez en faire l'essai !

**Profitez du financement
0.9% 60 mois et 1.9%
72 mois sur les
machineries à foin
New Holland ou optez pour
6 mois sans paiement
ni intérêts, suivi d'un taux
standard compétitif et
bénéficiez du prix le plus
bas possible.**

CNH CAPITAL

Sujet à approbation
du crédit

WWW.JRENELAFOND.COM

J. ~ RENÉ LAFOND inc.

3203 Ch. Charles-Léonard, Mirabel
www.jrenelafond.com

(450) 258-2448

Ligne directe: **1-866-456-3022**

NEW HOLLAND
AGRICULTURE



Évaporateur électrique : que d'éloges!

LANAUDIÈRE

JULIE ROY

Collaboration spéciale

Gilbert Beaudoin, un acériculteur de Saint-Jacques possédant 18 000 entailles, ne tarit pas d'éloges devant son nouvel achat, un évaporateur électrique (Écovap). Pour lui, cette innovation est aussi importante que fut l'arrivée de la technique de l'osmose inversée.

SAINT-JACQUES DE MONTCALM — Commandé au printemps 2012 à l'entreprise Tôle Inox de Princeville au coût de 100 000 \$, le nouvel investissement de M. Beaudoin suscitait chez lui beaucoup d'attentes. Premier au Québec à l'avoir installé, il est, une semaine après ses premiers essais, un client plus que convaincu.

« Les résultats sont excellents, le sirop est tellement beau! J'ai hâte de connaître son classement », s'enthousiasme le producteur, qui en est à sa 17^e saison. Avec une possibilité de 400 gallons d'eau à l'heure, M. Beaudoin estime que son Écovap lui permettra de réduire considérablement ses coûts de production. « Le mazout me coûtait 12 000 \$ par an; l'évaporateur électrique ne me coûtera



Le voisinage n'a plus moyen de savoir quand la cabane à sucre de Gilbert Beaudoin fait son sirop, car plus aucune vapeur ne s'en échappe. Son évaporateur électrique complètement hermétique empêche la vapeur et la chaleur de s'échapper. Sur la photo : Gilbert Beaudoin et son père, Henri.

que 1 500 \$ en énergie, note M. Beaudoin. On parle d'un coût de production qui passe de 45 \$ le baril à 6 \$. L'investissement devrait se rentabiliser en six ans. » Autre avantage, l'évaporateur demande très peu d'entretien et ne nécessite pas l'embauche de personnel puisque le dispositif est entièrement automa-

tisé. Les gains de temps aussi seraient considérables : « Il faut deux heures et demie pour démarrer l'appareil; ensuite, ça roule tout seul. On arrive à se coucher de bonne heure. Les journées ne sont plus interminables! »

Pour faire fonctionner l'évaporateur, un ingénieur a assisté M. Beaudoin pendant

quelques jours. Lors de sa première semaine d'essai, le producteur mentionne qu'en raison de la fragilité du système, il a dû procéder à certains ajustements, mais que l'opération a été rapide.

Le père de Gilbert, Henri Beaudoin (82 ans), a connu l'époque du chaland; cette technologie le dépasse. Il se dit quand même heureux de tous les avantages qu'elle procure. « C'est quasiment des vacances. En plus, tu ne peux pas manquer ton coup, car si quelque chose ne fonctionne pas, tout s'arrête; rien ne peut brûler. Il n'y a plus de défaut de saveur, car la chaleur est moins violente et plus uniforme. »

Pas pour toutes les cabanes

Pour Gilbert et son fils Julien, qui participe lui aussi à l'entreprise, cette technologie d'avenir va révolutionner la façon de produire le sirop au Québec. Il n'est pas le seul à penser ainsi : en tout, onze producteurs auraient emboîté le pas et auraient acheté un des quatre modèles d'Écovap actuellement sur le marché. Selon M. Beaudoin, cet équipement ne convient toutefois pas à tous les acériculteurs, car il requiert une bonne planification et certaines modifications aux bâtiments. « Une cabane avec des trous dans le fond des bois ne convient pas à cet équipement puisqu'il est sensible au gel. Et il faut avoir une bonne entrée électrique. »

Traitement des eaux de lavage : des solutions émergent

LANAUDIÈRE

JULIE ROY

Collaboration spéciale

LANAUDIÈRE — Après qu'une vingtaine de producteurs lanauois de légumes racines (panais, carottes, betteraves, navets) eurent reçu un avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDEFP) en lien avec des eaux de lavage non conformes à la Loi sur la qualité de l'environnement, la Fédération des producteurs maraîchers du Québec s'est tournée vers l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) afin de trouver des stratégies de gestion et de traitement de ces eaux.

Après quatre années d'études et de recherche, Caroline Côté, agronome à l'IRDA, est venue faire le point avec les producteurs présents lors de la Journée

maraîchère du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), en janvier dernier. Premier constat de ce projet : le problème pourrait être réglé en grande partie simplement en enlevant la terre avant de placer les légumes dans la laveuse.

« Il s'est avéré que le dessablage est moins coûteux et moins difficile à effectuer. Avec cette technique, on réussit à enlever près de 50 % de la terre, et l'eau qui ressort est moins contaminée. Évidemment, cela dépend des conditions climatiques et du type de sol », mentionne M^{me} Côté.

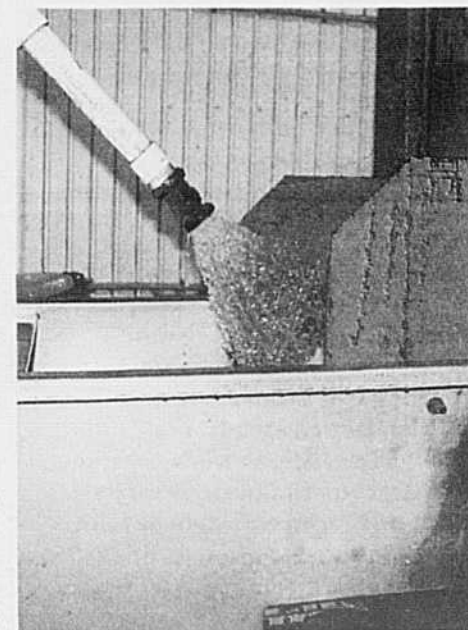
Selon cette dernière, le coût d'un dessableur s'élèverait à 5 000 \$, somme que l'IRDA est en train d'évaluer. « Nous voulons voir ce que cette dépense pourrait représenter pour un producteur. »

L'IRDA n'a pas seulement évalué cette solution; il s'est aussi penché sur le lavage en lui-même, afin d'en accroître l'efficacité, et sur le traitement de l'eau de lavage.

Ses recherches ont permis de découvrir que souvent, les bassins de sédimentation n'étaient pas assez grands. En conséquence, leur trop-plein était souvent évacué sans avoir eu le temps d'être traité.

Pour le traitement de l'eau, l'IRDA a constaté qu'une bonne aération était nécessaire à la dégradation de la pigmentation. « Avec des légumes racines, l'eau prend de la couleur lors du lavage. Dans des bassins bien aérés, grâce à la dégradation par microflores et à la lumière, l'eau ne présentait plus de pigmentation au bout de quatre jours », souligne M^{me} Côté.

L'étude n'est pas encore terminée. Trois sites en production – un en sol organique et deux en sol minéral – feront l'objet de projets pilotes au cours de la prochaine saison. « Il reste encore plusieurs interrogations, comme à quel taux doit-on aérer? Quelle est la longueur optimale d'un dessableur? Faut-il rajouter un autre traitement? » conclut M^{me} Côté. Des recherches à suivre.



Depuis quatre ans, les producteurs maraîchers étudient la problématique de la gestion des eaux de lavage des légumes.

ACTUALITÉ

Après la sécheresse, l'argent entre au compte-gouttes

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

PATRICK RODRIGUE

Collaboration spéciale

Les déboires des éleveurs du Témiscamingue touchés par la sécheresse en 2012 ne semblent pas près de prendre fin. Et les mesures d'aide mises en place par Ottawa et Québec suscitent davantage la grogne que les éloges.

GUÉRIN — Propriétaire avec ses frères Marc et Pierre (et, sous peu, son fils Éric) de la ferme Bouthillette & Fils, Guy Bouthillette a été contraint d'acheter pour 75 000 \$ de foin supplémentaire depuis l'été dernier afin de nourrir ses 270 bêtes, dont 100 vaches en lactation.

« On n'avait pas acheté de foin depuis 30 ans. Là, j'ai dû en acheter deux remorques de 45 pieds à Laforce l'été dernier, puis une autre cet hiver à Palmarolle, et encore deux autres à Saint-Eugène-de-Guigues. Nous avons aussi acheté du foin sur deux terres de 130 et 80 acres, que nous sommes allés récolter nous-mêmes. On risque également de devoir acheter encore une remorque de foin d'ici la première coupe », énumère-t-il.

Or, le Programme d'aide au transport des animaux et du fourrage pour les entreprises agricoles du Québec touchées par la sécheresse ne lui a rapporté qu'un remboursement de 7 000 \$. « C'est vraiment ridicule, s'indigne le producteur de Guérin. C'est clair que le système ne fonctionne pas du tout. Même sans la cotisation de 5 000 \$ à l'assurance récolte, nous n'aurions obtenu que 12 000 \$ en compensations. Alors que nous estimons notre taux de pertes à au moins 50 %, La Financière agricole ne l'a établi qu'à 26 % pour notre secteur. Et ça ne semble pas négociable. En plus, le programme ne tient pas compte des frais de transport! Avec le prix du carburant qui n'arrête pas de grimper... »

50 km qui dérangent

Propriétaire de la Bergerie Fleural à Saint-Eugène-de-Guigues, Fleurette Gauthier émet pour sa part une opinion plus mitigée. Depuis l'été dernier, elle a engagé des frais supplémentaires de près de 20 000 \$ dans l'achat de fourrages. Elle s'attend à recevoir une compensation d'environ 1 300 \$. « C'est quand même mieux que rien, mais ç'aurait pu être meilleur, confie-t-elle. Comme je suis parvenue à acheter tout mon foin à l'automne, la date limite du 15 mars ne m'a pas vraiment touchée. Mais d'autres risquent de devoir encore en acheter



Guy Bouthillette (ici en compagnie de son fils, Éric) est très insatisfait du système censé compenser les éleveurs du Témiscamingue des frais encourus à la suite de la sécheresse de 2012.

au cours du printemps. Ce foin-là ne sera pas admissible au programme.»

Tout comme Guy Bouthillette, M^{me} Gauthier déplore également que le programme d'aide ait exclu tout achat de fourrages effectué dans un rayon de 50 km autour de la ferme. « Dans mon cas, les deux tiers du foin que j'ai dû acheter proviennent de cette zone. Ça coûte peut-être moins cher à transporter, mais ça reste du

foin qu'on n'a pas eu le choix d'acheter. À mon avis, ça aurait dû pouvoir être inclus dans le calcul, quitte à fixer un taux différent », fait-elle observer.

Le mot de la fin appartient à M. Bouthillette : « Reste à espérer qu'il pleuve un peu plus l'été prochain. Même s'il pleut trop, on préfère avoir du foin de mauvaise qualité que pas de foin du tout », conclut-il, philosophe.

Une poignée de producteurs nourrissent 1 500 skieurs

OUTAOUAIS

DANNY JONCAS

Collaboration spéciale

Un défi de taille attendait quatre producteurs de l'Outaouais, de même que la section Outaouais-Laurentides de la Fédération des producteurs de lait du Québec, les 9 et 10 février dernier. Le défi en question : nourrir les 1 560 participants à la 47^e édition du Marathon canadien de ski de fond. Une façon originale de faire la promotion des produits et des producteurs locaux.

BUCKINGHAM — Lors des deux journées sur lesquelles s'échelonne le traditionnel marathon, les skieurs inscrits parcourent une distance de 160 kilomètres entre les

municipalités de Lachute et Buckingham. Le long de leur trajet, les fondeurs s'arrêtent à quelques points de contrôle, où des bénévoles les attendent avec de la nourriture et diverses activités de divertissement.

Au point de contrôle de Saint-Sixte, l'on trouvait une délégation de la Table de concertation agroalimentaire de l'Outaouais (TCAO), qui s'est associée à l'événement pour une seconde année. Les skieurs qui s'y sont arrêtés ont eu la chance de déguster des produits locaux. La TCAO et ses producteurs membres se dotent ainsi d'une belle vitrine pour promouvoir leurs produits.

« On invite les producteurs à venir faire goûter leurs produits aux skieurs qui passent. Pour eux et pour nous, c'est une belle occasion de mettre en valeur les entrepreneurs et les produits régionaux », note Vincent Philibert, directeur de la TCAO, ajoutant que l'organisme en profite pour

faire connaître l'initiative « Croquez l'Outaouais ».

« Les participants passent tous en quelques heures seulement, donc c'est assez expéditif! reconnaît Vincent Philibert. Mais on réussit néanmoins à rejoindre plus de 1 000 skieurs, ce qui n'est pas rien.»

Au menu cette année, un chili et une soupe au bœuf et à l'orge, deux mets concoctés par des producteurs de bœufs de l'Outaouais. Un autre producteur invité avait préparé un potage à base de poulet, tandis qu'une chocolaterie de Montebello servait ses douceurs sur les lieux. Enfin, la Fédération des producteurs de lait du Québec a offert du lait au chocolat provenant de la Laiterie de l'Outaouais.

Vincent Philibert estime que les efforts des producteurs n'ont pas été vains, plusieurs skieurs ayant indiqué que le point de contrôle de Saint-Sixte constituait leur arrêt préféré.



En février, les producteurs de l'Outaouais se préparaient à accueillir les quelque 1 500 participants au 47^e Marathon canadien de ski de fond.

Les clubs-conseils plongés dans l'incertitude

MAURICIE

PIERRE SAINT-YVES

Collaboration spéciale

Les clubs-conseils en agroenvironnement (CCAÉ) sont plongés dans un climat d'incertitude, voire de morosité, depuis l'annonce de l'entente avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) qui réforme leur mode de financement et, conséquemment, compromet leur avenir.

TROIS-RIVIÈRES — « Il y a beaucoup d'inquiétude parmi nos employés, ça ne peut pas faire autrement », explique Michel Adam, producteur de grandes cultures et président de Lavi-eau-champ, en Mauricie. Le club existe depuis 15 ans et emploie trois agronomes.

« On se place en mode recherche de solutions, dit-il, mais on comprend que le personnel soit anxieux, parce qu'on sait qu'une vingtaine de clubs sont appelés à disparaître et que ça signifie des pertes d'emplois. »

« C'est vrai que ça génère de l'incertitude, mais il faut essayer de voir comment on peut minimiser les impacts négatifs », commente Yvon Lamy, président du club-conseil Environnement, en Mauricie, et représentant des présidents des clubs-conseils au comité de négociations avec le MAPAQ. « Il faut laisser une chance à cette nouvelle formule de faire ses preuves. Il y a de grandes chances que ça marche. Mais pour y arriver, il faut aborder la réforme dans un esprit de collaboration », ajoute M. Lamy.

Son collègue président du club Lavi-eau-champ croit aussi que l'entente avec le MAPAQ comporte des aspects positifs. « Retourner les agronomes dans les champs est une bonne chose, c'est leur place, affirme M. Adam. On



En Mauricie, on craint que le nouveau cadre financier du MAPAQ rende le suivi des parcelles de recherche plus difficile.

comprend que, pour atteindre un seuil de rentabilité, il va falloir inventer des façons imaginatives d'offrir des services payants aux producteurs. Il faudra libérer les agronomes de certaines tâches administratives si on veut qu'ils soient davantage sur le terrain. »

En vertu de l'entente conclue au début de l'année, les subventions du MAPAQ aux CCAÉ ne seront plus versées uniquement en fonction du nombre de producteurs membres, mais selon une nouvelle formule plutôt axée sur le rendement et le financement à l'acte.

M. Lamy convient que plusieurs aspects dans l'application de la réforme mise de l'avant doivent encore être précisés pour en mesurer les impacts réels. « Il y a encore

des éléments manquants. On a négocié les grands principes de la réforme, il faut maintenant peaufiner les détails, ce qui ne sera pas fait avant quelques semaines. » « Heureusement, nous disposons d'une année de transition », ajoute M. Adam. Pendant cette année, les clubs sont assurés de 90 % de leur budget, qui sera régressif pendant les quatre années suivantes pour atteindre un niveau de 40 %.

Pour le président de Lavi-eau-champ, il est encore trop tôt pour déterminer les effets de cette réforme sur les activités de son club. « On peut penser, par exemple, que le suivi des parcelles de recherches sera plus difficile si les agronomes doivent se

concentrer sur les services payants et dresser une liste de clients. »

Son club se trouve-t-il sur la liste de ceux qui sont appelés à disparaître? « On ne peut encore rien promettre », avoue M. Adam. Son organisation affiche tout de même un bon bilan financier avec une réserve qui lui permettrait de « tenir » quelques années.

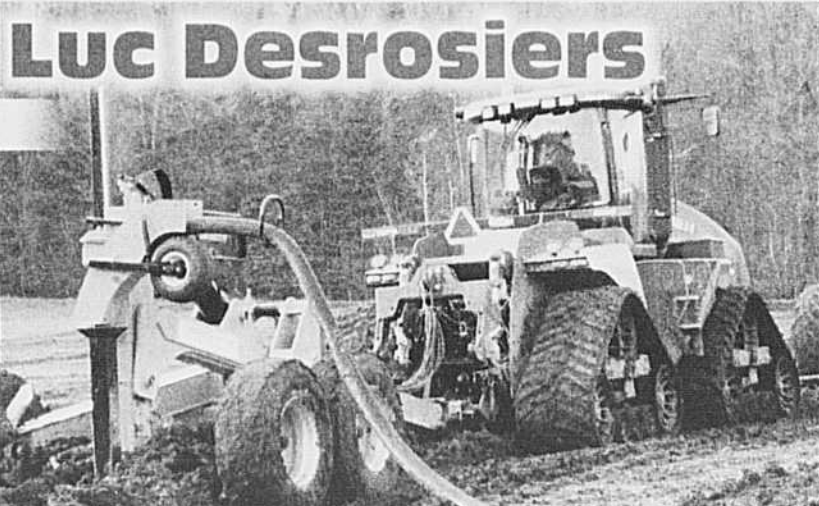
« La question est de savoir comment vont réagir les producteurs qui devront payer une partie des coûts, et on aura une bonne idée de leur réponse l'automne prochain », précise M. Lamy. Sans compter que les clubs-conseils devront aussi composer avec la concurrence de l'entreprise privée dans l'offre de services. ■

Ferme

Luc Desrosiers

Travaux à forfait

- Semis de maïs
 - Semis de soya fait au planteur rang de 15 ou 30 pouces
 - Épandage de fumier solide
 - Arrosage
 - Transport de grains
 - Battage
 - Nivellage avec panier
 - Drainage avec taupage maximo
 - Deux pulvérisateurs pour vous servir
- Fait avec tracteur quadtrac au G.P.S
Service de pelle hydraulique



690, rang Double, St-Ambroise-de-Kildare QC J0K 1C0 450 898-9745

ÉDITORIAL

Terres agricoles convoitées et pique-assiettes en activité



GILBERT MATHIEU
PRÉSIDENT, UPA DE LANAUDIÈRE

De par sa position géographique, Lanaudière se trouve au carrefour de plusieurs routes qu'aiment à emprunter plusieurs « voyageurs ». Le Chemin du Roy qui traverse la région en longeant le fleuve en est le premier témoin. Au fil des années et de l'eau, souvent le long des rivières, se sont déployées de nombreuses routes et autoroutes pour le transport des personnes et des marchandises qui ont façonné à tout jamais l'occupation du territoire, tout en donnant accès aux verts paysages de Lanaudière. Se sont par la suite ajoutés des chemins de fer, de nombreuses lignes de transport et de distribution d'électricité, d'innombrables réseaux de téléphone, de télévision et d'Internet, ainsi que des tronçons de pipelines (dont le plus grand longe l'autoroute 40), sans oublier les carrières et sites d'enfouissement.

Rançon du progrès, d'autres parcelles de territoire ont été sollicitées pour le passage de sentiers de motoneiges, quads, vélos avec lesquels nous avons appris à cohabiter, non sans un ou deux mémorables boycottages. D'autres « voyageurs » traversent notre région deux fois l'an, sans notre permission, en y appréciant la populaire formule des *bed & breakfast* dans nos champs en culture. Je parle ici des oies des neiges et des bernaches, dont le nombre grandissant est quasiment hors de contrôle. Sans compter la progression inquiétante des populations de cerfs de Virginie, de castors, de goélands et de dindons sauvages qui s'exercent elles aussi à jouer les pique-assiettes dans nos récoltes.

Outre la pression constante qui continuera de s'exercer sur la zone agricole par la croissance de la population, l'UPA de Lanaudière et ses cinq syndicats locaux font actuellement face à trois projets qui, à différents degrés, mobilise-

ront nos énergies dans les prochains mois. D'abord, le projet de ligne de 735 kV qu'Hydro-Québec prévoit faire traverser la région. Hydro-Québec et l'État québécois devront démontrer la nécessité de cette nouvelle ligne par des preuves irréfutables.

Ensuite, un nouveau pipeline pour le transport de pétrole de l'Ouest est sur les planches à dessins de TransCanada Pipelines. Le tracé privilégié se situerait sur la rive nord du fleuve; nous en saurons davantage prochainement.

Enfin, le projet de Sentier transcanadien (vélo, marche, ski de fond et, possiblement, motoneige par endroits) commence à prendre forme dans la région, en plus du réseau de sentiers VHR (motoneige et quad) dont certains acteurs souhaiteraient une implantation permanente.

Tout cela dans un contexte où la zone agricole a été fortement compressée par la poussée fulgurante du nombre d'habitants de Lanaudière qui, en 40 ans, a presque triplé, progressant de 180 000 en 1971 à près de 500 000 en 2013. Pendant la même période, le pourcentage de la population agricole a chuté de 10 % à 1 %. Dans les MRC de Montcalm et d'Autray, cette proportion était de près de 25 %; elle a fondu jusqu'au maigre 4 % d'aujourd'hui.

Cette réalité nous fait comprendre toute l'importance pour l'Union d'exercer une présence active, articulée et assidue dans les différentes instances locales et régionales du territoire, ce qui n'est pas une mince tâche. Notre implication dans l'élaboration des PDZA des MRC en est un bel exemple. Le pari de cet exercice est que, plus les acteurs locaux et régionaux se mobiliseront pour promouvoir un développement durable et harmonieux de l'agriculture, plus nous aurons d'appui pour la protéger le moment venu.

L'UPA de Lanaudière et ses syndicats locaux doivent donc demeurer en interaction continue avec le milieu afin de stopper la convoitise à l'endroit de nos terres ou, à tout le moins, de la gérer en limitant ses dégâts dans le monde de l'agriculture et dans nos familles agricoles.

En terminant, je vous invite à participer à l'assemblée générale annuelle de votre Fédération régionale qui aura lieu le lundi 15 avril à 19 h 30 au Château Joliette. Nous y accueillerons un conférencier qui viendra nous informer et nous faire réfléchir aux problèmes et aux solutions liés au phénomène de l'accapement des terres par des investisseurs extérieurs au monde agricole, ces pique-assiettes des temps modernes!

La zone agricole a été fortement compressée par la poussée fulgurante du nombre d'habitants de Lanaudière.

LANAUDIÈRE

Bilan des AGA des syndicats locaux

Les assemblées générales des syndicats locaux se sont déroulées du 26 février au 5 mars et ont attiré au total environ 160 participants.

Parmi les faits saillants des assemblées, notons que le **Syndicat UPA Achigan-Montcalm** est le premier de la région à modifier la composition de son conseil d'administration pour se conformer aux recommandations de *L'UPA du futur*. Il a aussi profité de l'occasion pour inviter un représentant régional de La Financière agricole du Québec, qui a entretenu les producteurs agricoles des coupes prévues aux programmes Agri-

investissement et Agri-stabilité dans le cadre de *Cultivons l'avenir 2*. Le **Syndicat UPA du Nord** a également opté pour cette présentation de La Financière.

Un policier a rencontré le **Syndicat UPA Kildare Lanaudière** afin d'informer les producteurs agricoles des contrats sociaux qui peuvent être signés entre eux et la Sûreté du Québec lorsqu'ils trouvent du cannabis dans leurs champs.

Une présentation sur le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) a eu lieu à l'assemblée du **Syndicat UPA L'Assomption-Les Moulins**. Pour terminer, le **Syndicat UPA**



Gilbert Mathieu, président de la Fédération régionale, Michel Désy, président du syndicat local d'Autray, Jocelyne Rainville, secrétaire du syndicat d'Autray, et Marcel Groleau, président de l'UPA.

d'Autray a eu la chance d'accueillir le président de l'Union des producteurs agricoles, Marcel Groleau, qui a informé les producteurs des principaux dossiers de la Confédération, tels que l'accréditation unique, la souveraineté alimentaire, les négociations internationales,

la modernisation de l'Union, l'accapement des terres et le phénomène d'intégration.

Pour l'ensemble des syndicats, le projet de la ligne d'Hydro-Québec à 735 kV a été longuement discuté, et plusieurs syndicats ont pris position dans ce dossier.

LANAUDIÈRE

Coalition G05

Dans le cadre de la campagne d'appui des intervenants agricoles pour le maintien des mécanismes de gestion de l'offre, menée par la Coalition G05, la Fédération a signé, en collaboration avec les syndicats de la région sous gestion de l'offre, une lettre adressée aux partenaires de la région pour les inviter à officialiser leur appui à cet important pan de notre agriculture.

Effarouchement des oies

Depuis 2001 dans Lanaudière, la Fédération offre le service d'effarouchement des oies au printemps lorsqu'il y a des risques pour les cultures, au moment de la reprise de la végétation ou lors des semis. Un effaroucheur

se rend alors sur les lieux le plus tôt possible afin de faire fuir les oiseaux. Comme l'an passé, il est possible de faire appel au service en téléphonant au 450 753-7486, poste 555.

AGA de la Fédération

L'AGA de la Fédération régionale aura lieu le **lundi 15 avril**, à 19 h 30, au Château Joliette. Les points à l'ordre du jour sont :

- ▶ présentation du rapport d'activité;
- ▶ le rapport financier;
- ▶ la remise de la mention Claude Rivest par le Collectif de formation agricole;
- ▶ une conférence sur l'accaparement des terres et le projet de création de la Société d'aménagement et de développement agricole du Québec (SADAQ) par David Tougas, économiste à l'UPA.



ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Goûtez l'Abitibi-Témiscamingue



Depuis juin 2011, en collaboration avec les CLD régionaux, un site Internet a été mis en place pour permettre un accès rapide aux différents produits faits ou transformés en région. Actuellement, 64 entreprises agroalimentaires sont membres des Saveurs de l'Abitibi-Témiscamingue. Le portail agroalimentaire régional www.gouteznotreregion.ca est le site à visiter pour trouver un produit fait ou transformé en région. Ce site est mis à jour continuellement.

Depuis presque 20 ans, Les Saveurs de l'Abitibi-Témiscamingue est le moyen de promotion utilisé pour l'identification des produits régionaux. Si vous êtes une entreprise, un restaurant, un traiteur ou une épicerie qui offre des produits faits ou transformés en région, vous pouvez y adhérer gratuitement afin d'obtenir les avantages liés au programme, comme l'utilisation du logo facile à repérer par les consommateurs.

Pour plus de renseignements ou pour un formulaire d'adhésion aux membres des Saveurs de l'Abitibi-Témiscamingue, n'hésitez pas à joindre Dominique Boutin à la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue (819 762-0833, poste 329).

Enfin, nous incitons tous les consommateurs et consommatrices à encourager la région. Pour ce faire, portez attention à nos étiquettes!

Effaroucheur : pour éloigner les oiseaux qui dérangent

LANAUDIÈRE

JULIE ROY

Collaboration spéciale

Chaque printemps, depuis plus de dix ans, plus d'un millier de producteurs lanauois sont aux prises avec des volées d'oiseaux, bernaches et oies des neiges, qui envahissent leurs champs en quête de nourriture. Pour plusieurs, leur présence ne pose pas problème, car les volatiles s'installent dans de vieux champs. Pour d'autres, la situation est problématique, parce que les oiseaux prennent pour cibles des champs nouvellement ensemencés.

LANAUDIÈRE — Pour contrer le problème, la Fédération de l'UPA de Lanaudière (FUPAL) offre encore une fois cette année la chance aux producteurs d'avoir recours gratuitement aux services d'un effaroucheur. Ce service n'a rien de futile quand on sait qu'une oie peut manger plus de cent tiges à l'heure. De quoi détruire un champ de luzerne ou de blé d'automne en un rien de temps. Surtout

lorsque ces volatiles se pointent par milliers au même moment.

« Une voisine m'a déjà contacté pour me dire qu'il neigeait dans mon champ. Pourtant, le ciel était bleu, bleu. C'étaient des oies qui l'avaient envahi par milliers. En un avant-midi, elles avaient mangé 40 arpents de mon champ de luzerne », raconte Michel Désy, responsable du dossier d'effarouchement dans Lanaudière.

Selon M. Désy, les pertes dans des champs de luzerne peuvent facilement s'élever à 50 ou 60 %. « Les assurances compensent jusqu'à 85 %, mais cela ne couvre pas tout », souligne-t-il. Il ajoute que les producteurs ne doivent pas se gêner pour établir un avis de dommages, car il n'est pas nécessaire d'être inscrit à l'assurance récolte pour réclamer ce type de perte à La Financière agricole du Québec.

Effaroucher sans tuer

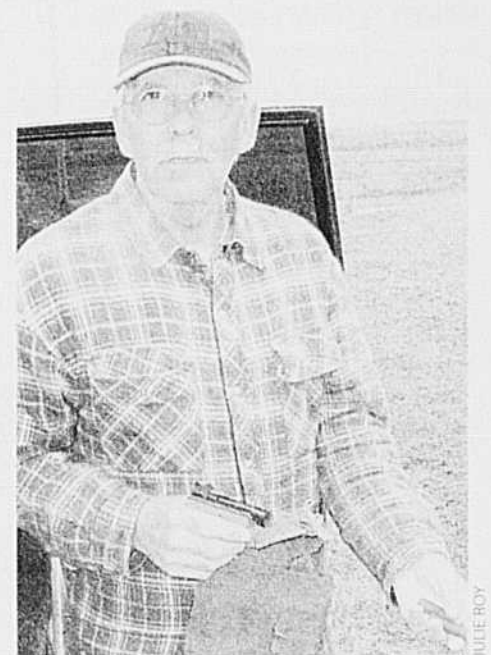
Pour faire fuir ces oiseaux, la technique consiste à utiliser des pièces pyrotechniques produisant différents sons. Dans Lanaudière, quelques personnes ont suivi la formation pour manipuler ce type de matériel. C'est le cas de l'effaroucheur Henri-

Paul Roy. « Nous avons trois sons, mais avec l'expérience, je me suis rendu compte que les deux tiers du temps, j'utilise toujours le même », raconte-t-il.

L'opération d'effarouchement peut durer plusieurs jours, et M. Roy suit à la trace le déplacement des oiseaux. « L'an passé, j'ai agi sur 125 terres. Quand on commence ce type d'action, il faut aller jusqu'au bout. Si j'arrête, ils s'envolent et vont dans d'autres champs ou ils se regroupent et reviennent. Il faut être plus tenace que ces oiseaux. »

Dans l'exercice de son travail, M. Roy ne tue jamais de volatiles. De toute manière, les oiseaux migrateurs sont protégés en vertu des lois fédérales, et des lois interdisent la chasse à la bernache au printemps. Nos voisins du sud ont même leur mot à dire dans leur protection.

En ce qui concerne l'oie des neiges, la réalité est différente. « La chasse est permise pour l'oie des neiges, mais souvent, les chasseurs ne sont pas là au bon moment. » M. Désy invite quand même les producteurs à communiquer avec la FUPAL, si jamais cette option plaît davantage. « Nous avons en banque des noms de chasseurs qui pourraient correspondre aux besoins. »



Henri-Paul Roy a suivi la formation nécessaire pour manipuler les équipements destinés à faire fuir les oies des neiges et les bernaches.

Dans Lanaudière, les bernaches et les oies des neiges sont particulièrement présentes en avril et mai. Les bernaches seraient en augmentation en raison de la présence de carrières et les oies des neiges, parce que la nourriture serait plus abondante. « Il y a encore près de 1,2 million d'oies qui passent au-dessus du Québec chaque année, et ça ne semble pas vouloir diminuer », observe M. Désy.

ÉDITORIAL

Choisir l'action ou la réaction?



SYLVAIN VACHON
PRÉSIDENT, UPA D'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Je répète souvent que, devant une problématique qui se présente, on a deux façons de se comporter : soit on réagit, soit on agit. Je suis d'avis que l'action est toujours préférable et qu'être proactif est encore mieux. Depuis plusieurs mois, des producteurs de notre région couverts par le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) – ils représentent plus de 70 % de nos fermes –, exposent la situation précaire dans laquelle ils se trouvent et leurs inquiétudes face à l'avenir.

Devant cette situation, nos actions portent sur trois plans. D'abord, nous encourageons les producteurs à voir individuellement ce qu'ils peuvent améliorer dans leur entreprise. Divers outils sont à notre portée pour nous aider. Le Programme régional d'adaptation et de développement de l'agriculture, le créneau d'excellence ACCORD Agriculture nordique axée sur la production bovine, qui a mis en place des cellules innovantes, et les services-conseils en sont quelques exemples.

Notre deuxième voie d'action est le travail collectif. Sur cet aspect, nous travaillons au projet de bœuf

« Alléchamps » par lequel nous répondrons aux besoins spécifiques des consommateurs par un produit différencié et local, tout en assurant une bonification des revenus aux fermes bovines régionales.

Finalement, les actions du gouvernement doivent compléter nos actions individuelles et collectives lorsque le prix du marché, pour diverses raisons, ne comble pas les coûts de production. C'est le rôle du programme d'ASRA. Depuis l'application des premières mesures de resserrement en 2009, nous constatons que la vitesse d'application des changements est trop rapide, même pour les entreprises les plus efficaces et performantes. C'est en travaillant de manière positive avec les élus en place que le dossier chemine. Le 5 mars, nous avons tenu une rencontre avec de hauts fonctionnaires du MAPAQ et de La Financière agricole du Québec pour les sensibiliser à la situation régionale. Des témoignages de producteurs efficaces, appuyés de données financières, ont permis de s'entendre sur le fait qu'il y a une situation problématique qui doit être réglée rapidement, avec des solutions acceptables pour tous.

C'est, pour moi, une autre démonstration qu'en travaillant positivement, avec les partenaires en place, il est possible de faire avancer nos dossiers. À condition, bien sûr, que chacun soit ouvert et à l'écoute, ce que nous sommes heureux de constater chez nos élus actuellement. À l'Union des producteurs agricoles, nous restons donc centrés sur l'action afin de défendre les agriculteurs et les agricultrices et de développer l'agriculture de la région.

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

C'est l'heure du bilan de phosphore!

RAPPEL IMPORTANT

En vertu des dernières modifications au *Règlement sur les exploitations agricoles* (REA), qui sont entrées en vigueur le 5 août 2010, tout exploitant d'un lieu d'élevage ou d'épandage qui est tenu de produire un bilan de phosphore doit en transmettre un exemplaire au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, **au plus tard le 15 mai de chaque année**. À NOTER : le format électronique est la seule option de transmission au ministère.

Donc, si ce n'est pas encore fait, communiquez dans les plus brefs délais avec votre agronome, afin de respecter les exigences réglementaires. **C'est votre responsabilité, voyez-y!**

Grandes cultures : des outils à utiliser!

Le Syndicat des producteurs de cultures commerciales d'Abitibi-Témiscamingue souhaite vous encourager à utiliser les outils qui sont mis à votre disposition, et ce, **gratuitement**.

► **Babillard de foin** : En tout temps, il est possible de s'inscrire en tant que vendeur au babillard de foin ou de le consulter pour faire des achats en communiquant

avec Dominique Boutin au 819 762-0833, poste 329.

► **Groupe d'envois électroniques sur les grandes cultures** : Si vous désirez recevoir, périodiquement, de l'information concernant les grandes cultures, vous êtes invité à communiquer avec nous par courriel à l'adresse suivante : *chervieux-gaudreau@upa.qc.ca*. Indiquez dans votre message que vous voulez être ajouté au groupe d'envois.

tif sur le nouveau règlement à tous les producteurs et productrices cet été ou au début de l'automne. Des présentations sur le sujet pourraient aussi être organisées l'automne prochain. C'est à surveiller!

Largeurs excessives

Un projet de règlement qui imposera des normes de visibilité et de sécurité de même que des règles de circulation aux machines agricoles d'une largeur de plus de 2,6 mètres a été publié dans la *Gazette officielle du Québec* le 11 avril 2012. L'entrée en vigueur est prévue pour le 1^{er} décembre 2013 afin de permettre aux producteurs de s'adapter et de rendre leurs équipements conformes.

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) devrait envoyer un document explica-

De nouvelles règles de circulation sur la voie publique s'appliqueront le 1^{er} décembre 2013.



POUR NOUS JOINDRE 555, boul. Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9 1 800 528-3773

PUBLICITÉ : TC MEDIA 450 435-8779

EN RÉGION
La Terre
DE CHEZ NOUS

DIRECTEUR
André Savard

RÉDACTRICE EN CHEF
cahiers spéciaux et régionaux
Richelle Fortin

DIRECTRICE DE PRODUCTION
Brigit Bujnowski
Impression : Imprimerie Transmag

ÉDITEUR
L'Union des producteurs agricoles

MIXTE
Papier issu de
sources responsables
FSC® C011825

La Terre de chez nous en région est constituée de quatre suppléments de nouvelles régionales livrés mensuellement aux abonnés de La Terre de chez nous. ISSN 2291-3548
Les territoires sont répartis ainsi : 1. Abitibi-Témiscamingue, Outaouais-Laurentides, Lanaudière et Mauricie 2. Montérégie
3. Centre-du-Québec, Estrie, Chaudière-Appalaches 4. Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale, Côte-Nord.

OUTAOUAIS-LAURENTIDES

Programme d'effarouchement des oies

Chaque printemps, les agriculteurs situés en bordure de la rivière des Outaouais vivent une situation préoccupante causée par la migration d'oies sauvages qui se nourrissent à même les récoltes. Ces dernières années, les pertes annuelles occasionnées par la présence des bernaches n'ont cessé de croître et affectent une soixantaine de producteurs de la région, ce qui fait de l'Outaouais la deuxième région du Québec la plus touchée.

Devant l'ampleur de cette problématique, l'effarouchement des oies représente une solution indispensable au problème que vivent ces producteurs. Sans heurter les oiseaux d'aucune façon, le programme d'effarouchement des oies permet aux agriculteurs victimes de dommages de retirer un meilleur revenu de leurs récoltes.

En partenariat avec la Coopérative Solution Nature, l'Union des producteurs agricoles collaborera à la mise en place du programme d'effarouchement pour une troisième année consécutive. Les représentations effectuées par la Fédération UPA Outaouais-Laurentides ont permis d'allonger la durée du programme à six semaines, de réduire ainsi considérablement les dommages causés par les oies et, fort probablement, de rendre le printemps plus serein pour les producteurs de la région.

Contrôle de la population de dindons sauvages

Depuis une décennie, la population de dindons sauvages connaît une surprenante explosion démographique en Outaouais. Cette situation touche directement les agriculteurs, dont les récoltes en pâtissent régulièrement.

Par le canal de l'UPA Outaouais-Laurentides, les producteurs de la région ont contribué à sensibiliser les autorités régionales à la nécessité d'exercer un contrôle sur cette population. Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) semble maintenant reconnaître la problématique et envisage d'accroître le volume de chasse aux dindons, notamment par l'allongement de la saison et l'augmentation du quota de capture.

Le MRNF ne dispose cependant d'aucun inventaire de cette population, ni de données précises quant à sa répartition exacte sur le territoire. De concert avec le CRÉ-Outaouais, le ministère sollicitera donc les agriculteurs de la région afin de mieux comprendre l'ampleur du phénomène. Un sondage sera bientôt distribué dans le but d'identifier les producteurs touchés, d'évaluer la taille de la population de dindons sauvages et de produire une carte de sa répartition en Outaouais.

Cette analyse du MRNF est une première étape dans le déploiement d'un plan de gestion de la population de dindons sauvages.

MAURICIE

Dany Dubé : un conférencier apprécié!

Le 24 mars dernier, la Fédération de l'UPA de la Mauricie (FUPAM) tenait son assemblée générale annuelle. Sur le thème de l'union, Dany Dubé, chroniqueur sportif bien connu, est venu entretenir les producteurs agricoles mauriciens de l'importance du travail d'équipe pour l'atteinte de leurs objectifs. En faisant constamment référence à des situations vécues dans sa vie personnelle ou d'expériences en tant qu'entraîneur de hockey, il a partagé sa vision sur le talent, la coopération et l'esprit d'un bon coach.

Les producteurs présents ont été séduits par la conférence de M. Dubé et l'ont chaudement ovationné à la fin de sa présentation.

« Vous devez être fier de ce que vous faites pour réussir. Vous nourrissez le Québec, vous avez de quoi être fiers! » s'est exclamé M. Dubé.

Des panneaux qui poussent sur le territoire mauricien

Lors de l'assemblée générale annuelle, devant près de 150 producteurs et intervenants du milieu agricole, Martin Caron, président de la FUPAM, a procédé au lancement de la campagne des affiches de ferme.

Cette activité, en lien avec la campagne de fierté *L'UPA Mauricie c'est moi!*, consiste à pavoiser notre région d'affiches représentant nos producteurs dans leur univers. Elle vise, d'une part, à susciter la fierté chez nos producteurs et, d'autre part, à faire connaître au grand public les diverses réalisations liées au monde agricole.

L'AGA a donc été l'occasion de rendre hommage à quatre fermes de la région représentant chacune son territoire. Ce sont donc les lauréats et leur territoire (Ferme Maxie Nord, du Syndicat de l'UPA de Mékinac; Ferme L&J Gagnon, du Syndicat de l'UPA de Mékinac; Ferme Tournesol, du Syndicat de l'UPA des Chénoux; et Ferme Christel Schonau, du Syndicat de l'UPA de Haute-Mauricie) qui se sont vu offrir gracieusement leur affiche de ferme.

La MRC de Mékinac en mode séduction

Onze jeunes passionnés d'agriculture, originaires de Mékinac et d'ailleurs, sont venus découvrir les possibilités et le potentiel du territoire au cours de la fin de semaine des 23 et 24 février.

Dans le cadre du projet Place aux jeunes Mékinac, cette fin de semaine de petite séduction pour inciter des jeunes à vivre en région se déroulait pour la première fois sur le thème de l'agriculture.

Les jeunes ont rencontré des entrepreneurs inspirants qui sortent des sentiers battus, comme Daniel Allard, de Mékinac Nature, qui leur a présenté son entreprise de fabrication d'huile de canola et de chanvre et son projet de culture d'asclépiade. Valérie Buist, de Belle à croquer, leur a fait visiter sa savonnerie artisanale, tandis que Philippe Dumais, de la microbrasserie À la fût, les a accueillis pour leur faire découvrir ses installations.

Maxime Tessier est venu présenter Laprodéo, son élevage de lapins. Rachel Trépanier et Sébastien Dumais ont échangé avec eux sur leur parcours d'entrepreneurs et leur ferme de légumes biologiques La Chouette Lapone.



La campagne des affiches de ferme vise à représenter nos producteurs dans leur univers. Dans l'ordre habituel : Martin Caron, président de la FUPAM, remet le panneau à Fernand Pelletier et Christel Schonau.

Agenda

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

11 avril

AGA de la Coop des producteurs de bœufs de l'Abitibi-Témiscamingue. À Rouyn-Noranda, pour les membres seulement, à compter de 13 h. Renseignements : Mariève Migneault, 819 762-0833, poste 316, ou par courriel à mmigneault@upa.qc.ca

13 avril

26^e soirée annuelle du secteur nord Témiscamingue (activité vins et fromages). Centre communautaire de Guérin. Billets auprès des membres du comité ou de Jocelyne Roch au 819 784 2096. Nombre restreint de billets, réservez tôt!

15 avril

Conseil d'administration de la Fédération, 10 h. Renseignements : Marielle Audet, 819 762 0833, poste 304

LANAUDIÈRE

13 et 14 avril

Formation sur la culture biologique de la camerise. Inscription : 450 753-7486, poste 350

15 avril

AGA de la Fédération régionale, à 19 h 30, Château Joliette

24 avril

Formation aux nouveaux administrateurs aux bureaux de la fédération régionale, de 13 h 30 à 17 h

4 et 5 mai

Formation sur la culture biologique de l'argousier. Inscription : 450 753-7486, poste 350

6 mai

Conférence de Marcel Groleau, président de l'Union des producteurs agricoles. Chambre de commerce du Grand Joliette, à 12 h

MAURICIE

12 avril

Formation sur les procédures d'accueil de nouveaux producteurs en région. Espace VIP (Trois-Rivières). Renseignements : Annie Gagnon, 819 378-4033, poste 240

Comment s'impliquer efficacement... au féminin. Renseignements : Isabelle Desharnais, 819 378-4033, poste 228

18 avril

Conseil d'administration de la Fédération de l'UPA de la Mauricie

25 avril

Conseil d'administration et AGA du Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie (Shawinigan)

CHRONIQUE

L'Union était là!



L'Union des
producteurs
agricoles



CLUB-CONSEIL PROFIT-EAU-SOL

Aménagement d'un étang chez Nathalie Bousquet et Stéphane Joubert, Projet du bassin versant de la rivière Saint-Pierre à Mirabel, Club-conseil Profit-Eau-Sol.

Quand les producteurs font équipe avec la nature

Nos terres agricoles foisonnent d'une étonnante diversité d'espèces et d'écosystèmes dont nous sommes de plus en plus conscients et soucieux d'assurer la sauvegarde. Pour soutenir notre action en matière de biodiversité, l'Union peut compter, depuis bientôt 10 ans, sur un solide partenariat avec la Fondation de la faune du Québec. Cette collaboration nous permet, année après année, de réaliser des actions remarquables sur le terrain dont toute la communauté agricole a raison d'être fière. On pense ici au Programme de mise en valeur de la biodiversité des cours en milieu agricole, lancé en 2005 avec ses 500 producteurs agricoles participants, mais aussi au programme d'aide financière de la Fondation qui, depuis 2011, a soutenu une cinquantaine de projets agricoles pour des investissements de plus de 760 000 \$.

Un sérieux coup de pouce pour la biodiversité!

La réalisation d'aménagements fauniques permet de préserver, de rétablir ou d'améliorer les habitats, tout en favorisant une cohabitation harmonieuse avec les activités agricoles. À la ferme, ces initiatives peuvent prendre diverses formes tels le fauchage stratégique des fourrages, la plantation dans les coulées, la gestion intégrée des rats musqués (une espèce souvent nuisible en milieu agricole), la conservation de milieux humides, l'aménagement de corridors fauniques facilitant la circulation de certaines espèces d'animaux, la mise en place de marais filtrants, la création de seuils et de frayères pour favoriser le retour du poisson, etc. Voilà autant d'exemples qui démontrent l'engagement des producteurs à préserver sur leurs terres une flore et une faune des plus diversifiées et dont les bénéfices bien tangibles rejaillissent à la ferme, au sein du milieu agricole, mais aussi dans l'ensemble de la société.

Ensemble pour l'eau et la biodiversité!

L'Union et la Fondation de la faune ont profité de la Journée mondiale de l'eau du 22 mars dernier pour diffuser une capsule vidéo visant à faire connaître les actions réalisées par le monde agricole pour valoriser la biodiversité des cours d'eau. Pour l'occasion, une vidéo qui présente très concrètement les nombreuses initiatives fauniques mises de l'avant a été acheminée à plusieurs centaines d'intervenants et de partenaires gravitant autour du monde agricole. Produite par la Fondation, cette vidéo met à l'honneur le travail des agriculteurs, les partenaires financiers et démontre très clairement comment agriculture et biodiversité peuvent faire bon ménage! On peut visionner la vidéo : <http://youtu.be/yyk4A6nqzJl>

CHRONIQUE

Les producteurs se forment en Mauricie

NICOLE TANGUAY

CRFA de la Mauricie

La saison des formations agricoles se poursuit en Mauricie! L'offre complète de cours est disponible pour les productrices et producteurs agricoles, leurs employés et la relève sur le site www.formationagricole.com, onglet Mauricie. Pour être au goût du jour, une page Facebook existe : Collectif régional en formation agricole de la Mauricie. Cliquez sur « J'aime » et vous êtes informé.

Le réseau d'intervenants régionaux développé au cours des années permet également de promouvoir les cours. Il s'agit d'une précieuse collaboration avec les syndicats agricoles locaux et spécialisés de la Mauricie (FUPAM), des CLD, le bureau régional du

MAPAQ Mauricie, des coopératives agricoles, des MRC, des institutions financières, La Financière agricole du Québec, Financement agricole Canada et autres. Grâce à ce réseautage, les agriculteurs ont un éventail de moyens pour exprimer des besoins de formation ou connaître les cours proposés en Mauricie.

Voici d'ailleurs quelques-unes des formations qui seront offertes prochainement : S'impliquer au féminin (le 12 avril), Culture de la vigne (les 20 et 27 avril), Fumaison artisanale (le 23 avril), Initiation à l'apiculture (du 27 avril au 16 novembre), Cuisson sous vide (les 30 avril et 1^{er} mai) et Taille de la vigne (le 11 mai).

Pour information :

Nicole Tanguay au 819 378-4033, poste 242, ou ntanguay@upa.qc.ca.



Pour tout savoir
sur les possibilités de formation
qui s'offrent à vous :
www.formationagricole.com

Vous pensez
efficacité...

1 157 362 \$
en ristourne
à nos 900 membres

Nous aussi!

Siège social

839 rue Papineau
Joliette, J6E 2L6
Tél. : 450-759-4041
profidor.qc.ca

La Coop
Profid'Or

La Coop Profid'Or
1 800 363-1768

Vivez l'effet de la coopération
profidor.qc.ca

L'agroalimentaire, un secteur à « fort potentiel »

OUTAOUAIS

JOSIANNE HASPECK

Collaboration spéciale

Accroître la diversification des activités agroalimentaires et soutenir la commercialisation des nouveaux produits qui en découleront, voilà les principaux enjeux de la Planification stratégique agroalimentaire de l'Outaouais (PSAO) 2013-2018.

GATINEAU — La Table de concertation agroalimentaire de l'Outaouais (TCAO) a adopté à l'unanimité, le 13 février dernier, la PSAO 2013-2018 qui définit les enjeux et les objectifs de développement du secteur agroalimentaire.

Ceux-ci ont été établis après avoir interrogé plus de 500 producteurs, transformateurs et intervenants du secteur lors des rencontres de l'UPA et de consultations dans chacune des

MRC de la région et dans la Ville de Gatineau, indique Stéphanie Ayotte, directrice adjointe de la TCAO.

Cette démarche, réalisée « en parallèle et de concert » avec la Planification stratégique régionale de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, a permis de cerner trois enjeux : (1) Diversification et croissance des activités agroalimentaires, (2) Entrepreneurat et gestion des entreprises agroalimentaires, et (3) Positionnement du secteur agroalimentaire.

Continuité

Le directeur régional du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), Yves Lévesque, fait remarquer que la diversification se fait difficilement en cinq ans. Les deux premiers enjeux s'inscrivent donc dans la continuité de la planification précédente. « Avec la planification 2006-2012, on tend vers une diversification. Nous avons accru le nombre d'entreprises horticoles et le nombre d'entreprises biologiques, rappelle-

t-il. Dans la région, la transformation alimentaire n'est pas importante par rapport à ce qu'elle pourrait être. Notre offre de produits régionaux s'est améliorée, mais nous voulons l'accroître encore parce que c'est une valeur ajoutée et que ça crée des emplois. Que la transformation se fasse à la ferme ou que des fabricants viennent s'installer, pour nous, c'est gagnant d'un côté comme de l'autre. »

Sans savoir pourquoi ce secteur d'activité a été négligé par le passé, M. Lévesque estime que l'Outaouais vit dans un contexte de marché interprovincial. « L'occasion est intéressante », estime-t-il.

Promouvoir l'Outaouais

Qui dit nouveaux produits dit mise en marché. La PSAO prévoit un appui à la commercialisation des produits, entre autres. On souhaite également mettre en valeur les produits locaux en Outaouais et hors territoire. On croit qu'en développant des partenariats avec divers acteurs socioéconomiques régionaux,



L'Outaouais souhaite diversifier les activités agroalimentaires de la région.

on pourra y parvenir. Au cours des dernières années, des campagnes ont été conçues en ce sens, telle *Croquez l'Outaouais en santé*.

Concrètement, les producteurs ayant un projet qui s'inscrit dans la PSAO peuvent s'attendre à un appui pour le mener à bien s'il est viable. Les ressources financières et humaines seront investies dans le sens des enjeux identifiés, conclut M. Lévesque.

La folie du Printemps



Kawasaki



**Mule 4010
2013 4x4**

11 499\$
TRANSPORT ET PRÉPARATION
INCLUS



**TERYX 750 EPS 2013
4 places, 4x4**

16 999\$
TRANSPORT ET PRÉPARATION
INCLUS

*Photos à titre indicatif



Depuis **50 ans**
Moto
Ducharme
JOLIETTE

761, ch. des Prairies
450 755-4444
www.motoducharme.com



Kawasaki

496-252

CHRONIQUE JEUNESSE RURALE

L'agriculture de demain,
c'est la relève d'aujourd'hui!

CÉLINE NORMANDIN

100 ans de jeunesse rurale

Tirant ses racines du mouvement de la Jeunesse agricole catholique, la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) a vu le jour en 1935. Le premier syndicat de la relève a été créé en 1967 dans la région du Saguenay. C'est à partir de 1982 que la FRAQ prend son envol à la suite du regroupement des syndicats de quatre régions. Plusieurs autres régions du Québec se sont jointes au mouvement à partir de 1997.

La Fédération a comme principaux objectifs la défense des intérêts de la relève agricole, l'amélioration des conditions d'établissement en agriculture et une meilleure préparation des jeunes par la formation et l'information.

La FRAQ regroupe près de 2 000 membres âgés de 16 à 39 ans ayant comme intérêt l'agriculture, dans 14 syndicats régionaux. Ses membres soutiennent les actions du mouvement par leur adhésion, leurs idées et leur engagement, ainsi que par leur volonté.

L'association milite aussi pour mettre de l'avant la formation chez les jeunes, notamment par la remise de bourses d'études. www.fraq.qc.ca

Un concours mobilisant

Afin de promouvoir le monde agricole, le 100^e de la Jeunesse rurale et le Mouvement Desjardins lancent un concours qui s'adresse aux membres des trois associations propres à la campagne. En équipes de trois personnes au minimum, les membres de ces associations sont invités à réaliser une vidéo de 1 à 3 minutes sur l'un des trois thèmes dominants de la relève agricole : « Vivre à la campagne, c'est plaisant! »; « Mon amour pour l'agriculture et la ruralité »; et « Comment mon association avec mon organisme est-elle positive? »

Prix à gagner : une bourse de 3 000 \$ sera remise aux grands gagnants et deux bourses de 1 000 \$ chacune seront remises en second prix. Les bourses seront offertes au cercle, club ou groupe local auquel appartiennent les gagnants.

www.jeunesserurale.ca

CHRONIQUE ÉTABLISSEMENT

Offrir des conditions
gagnantes pour la relève

YOLANDE LEMIRE

Conseillère en transfert, Estrie

Chaque relève désire gérer un jour l'entreprise familiale. C'est un rêve! Un espoir! Un désir! Dans cette démarche, la relève doit composer avec les caractéristiques qui définissent l'entreprise, mais aussi apprendre à composer avec ses propres réalités, forces et limites. En effet, chaque relève a sa propre personnalité, ses façons de faire, de dire et d'agir.

Pour les cédants, transférer l'entreprise implique une réflexion à plusieurs égards. Entre autres, il importe de valider le « qui ». Qui saura reprendre l'entreprise, poursuivre son développement, sa réussite? Choisir sa relève n'est pas un exercice réservé uniquement aux cédants. Cela peut être un exercice auquel tous les membres de la famille, qu'ils participent ou non à l'entreprise, devraient se prêter. Souvent présenté sous la forme d'un conseil de famille, cet exercice unique est une occasion pour chacun :

- ▶ de discuter et de manifester son intérêt (ou non) à devenir le prochain gestionnaire de l'entreprise;
- ▶ de nommer ses attentes quant au développement et à l'orientation de cette dernière;
- ▶ de décrire sa vision des qualités et des compétences que le futur gestionnaire doit détenir.

Par où commencer?

Établir ces critères demeure l'exercice le plus laborieux. Par où commencer? Plusieurs auteurs proposent des grilles, des questionnaires et des procédés. Certes, une recherche s'impose afin d'établir les caractéristiques recherchées qui serviront à évaluer le potentiel et les compétences de chaque candidat qui se propose. Quelques suggestions de critères : le degré de formation du candidat;



sa motivation; sa vision de l'entreprise; le type de gestion qu'il préconise; le style de direction qu'il entend adopter; le type de communicateur qu'il est.

Réaliser cet exercice permet de déterminer si les qualités que dispose la relève répondent aux critères de l'entreprise. Il permet d'établir les écarts entre les compétences réelles dont dispose la relève et les critères à remplir pour gérer l'entreprise. Cette démarche justifie l'élaboration d'un plan d'action concret permettant la réduction de ces écarts et rend possible la validation du « qui ».

Autre élément important à considérer pour appuyer la relève dans son projet : le niveau de soutien de l'entreprise. Quels moyens l'entreprise est-elle prête à déployer pour assurer le soutien, la réussite et l'intégration de la relève?

Planifier et assurer les conditions de réussite de la relève demande du temps, de l'ouverture, de l'écoute, de la motivation, du respect et de la confiance de la part de chaque participant au processus. Ne vaut-il pas la peine de prendre le temps de réfléchir ensemble afin de mettre en place un plan efficace qui assurera la pérennité de l'entreprise?



Événement Honda
« LA LOI DU PLUS FORT »
maintenant en vigueur.

DES PRIX
JAMAIS VUS!
CONTACTEZ-NOUS



À partir de
\$6999

Honda TRX 420 FM (2013)

656, boul. Maloney est, Gatineau - 819 663-6162

www.mologatineau.com

MOTO GATINEAU

Heures d'ouverture : lundi au mercredi 9 h à 18 h, jeudi et vendredi 9 h à 20 h samedi 9 h à 15 h

Comme toujours, on a les meilleurs prix!

4982601



Siège social : 357, 2^e Rue Est, La Sarre (Québec) J9Z 2H6
Téléphone : 819 333-2307 • Télécopieur : 819 333-3948

La force d'un réseau www.coopvalnord.qc.ca



LE MAPAQ VOUS INFORME

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation
Québec**BOVI-EXPERT : Une équipe au service des producteurs de bœufs**

Bovi-Expert est le nom de l'équipe de spécialistes expérimentés qui est à l'œuvre pour conseiller et soutenir les producteurs de bovins de boucherie dans leur prise de décision. Cette équipe est constituée d'une vingtaine de conseillers rompus à la production bovine qui s'emploient à offrir des services-conseils individualisés aux entreprises agricoles concernant la génétique,

l'alimentation, la gestion des pâturages et la gestion technico-économique.

Accessible aux producteurs de l'ensemble du territoire québécois, l'équipe Bovi-Expert intervient pour améliorer la rentabilité des entreprises d'élevage de bovins de boucherie, par exemple pour mesurer la performance d'un troupeau ou sélectionner des femelles reproductrices ou des taureaux.

La mise sur pied de cette équipe découle de la réalisation d'un projet pilote de services-conseils en bovins de boucherie, financé en vertu de la Stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles. Rappelons que la Stratégie, cofinancée par les gouvernements du Canada et du Québec, vise à accompagner les entreprises agricoles québécoises en leur fournissant différents

outils, notamment des programmes et des services-conseils, pour assurer leur pérennité et accroître leur compétitivité.

Pour obtenir plus d'information sur l'offre de services de l'équipe Bovi-Expert ou pour en faire bénéficier leur entreprise, les producteurs peuvent communiquer avec le réseau Agriconseils de leur région.

www.agriconseils.qc.ca

**Entre diversité et stabilité**

AUDREY DESROCHERS

Collaboration spéciale

Si le paysage agricole des régions des Laurentides, de Lanaudière et de la Mauricie se distingue par le changement et la diversité des productions, l'extrême ouest de la province (Outaouais et Abitibi-Témiscamingue) est surtout caractérisé par la stabilité et la santé de ses terres. C'est ce qui ressort du *Profil régional de l'industrie bioalimentaire – 2011* publié par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

Selon le rapport, près de 1 300 entreprises agricoles sont en activité dans la région des Laurentides. Ces fermes se consacrent à diverses productions, du lait aux bovins de boucherie, en passant par les produc-

tions animales non traditionnelles telles que l'élevage du cerf, du sanglier et de l'autruche.

L'horticulture est également florissante dans les Basses-Laurentides, peut-on lire dans la publication. Le secteur est reconnu pour la variété de ses productions. En champ ou en serre, les horticulteurs de la région cultivent principalement les petits fruits (notamment fraises et framboises), les choux et les pommes.

Au cours de la dernière décennie, la région de Lanaudière a quant à elle été marquée par une série de changements importants, ce qui a contribué à la diversification de son paysage agricole. Dans son *Profil régional*, le MAPAQ précise que la mort de l'industrie du tabac en 2003 a obligé les fermes spécialisées à se réorienter. Parmi les 55 entreprises touchées, certaines se sont converties à différentes cultures maraîchères (pommes de terre, légumes spécialisés, fruits), tandis que

d'autres se sont lancées dans les cultures ornementales ou dans la production de gazon en plaques ou de chanvre.

La région lanauoise se classe au premier rang dans la production de plusieurs types de légumes; certaines cultures, comme le haricot fin, y sont quasi exclusives.

Du côté de la Mauricie, traditionnellement reconnue pour sa vocation industrielle, « l'heure est maintenant à la diversification », peut-on lire dans la publication. La région compte un millier d'exploitations agricoles, dont 30 % vivent de la production laitière. Les trois quarts des recettes proviennent des productions animales. Le MAPAQ remarque cependant que le secteur horticole tend à se diversifier grâce à un type de sol et à des conditions climatiques favorables à la culture maraîchère.

Rester dans son assiette

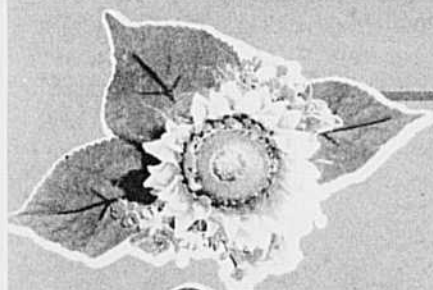
Le visage agricole à l'extrême ouest de la province se caractérise quant à lui par la

stabilité. En Outaouais, le MAPAQ a observé une importante hausse du chiffre d'affaires du secteur horticole entre 2000 et 2007 (une augmentation de 45 % en 2005). La majorité des recettes agricoles proviennent cependant encore d'entreprises de production bovine et de production laitière, le chiffre d'affaires s'élevant respectivement à 35 M\$ et 26 M\$.

Idem du côté de l'Abitibi-Témiscamingue, où la production animale – principalement des bovins de boucherie – constitue 72 % des entreprises agricoles. La production laitière occupe pour sa part le deuxième rang.

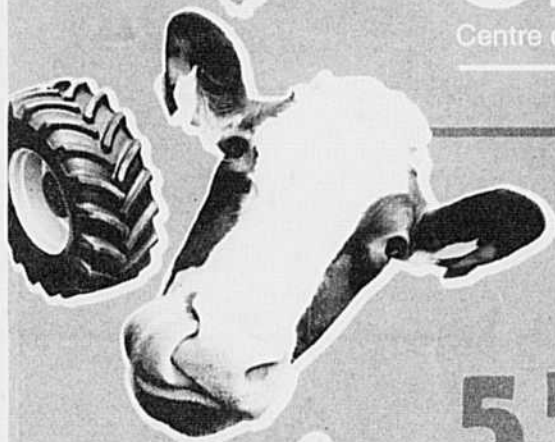
Les terres des deux régions jouissent d'une bonne santé agroenvironnementale. Les cultures fourragères pérennes couvrent d'ailleurs la grande majorité des superficies cultivées en Outaouais et 90 % des sols cultivés d'Abitibi-Témiscamingue n'ont pas subi de dégradation importante au cours des dernières années.

20 ANS DE CULTURE DANS LES LAURENTIDES!



CFAM

Centre de formation agricole de
Mirabel



5 DEP À DÉCOUVRIR!

Fleuristerie
Mécanique Agricole
Production Animale
Production Horticole
Aménagement Paysager



JOURNÉE PORTES-OUVERTES
30 avril 2013
de 12h00 à 20h00

9850 rue Belle-Rivière,
Mirabel (Sainte-Scholastique)
(Québec) J7N 2X8

CFAM.QC.CA
450 434-8150 poste 5741



Suivez-nous sur Facebook!

ÉCONOMIE

Choisir la diversité



Chantal et Pierre-Yves Éthier sont parents de quatre enfants. Ils sont aussi propriétaires, depuis 21 ans, de la ferme Au pays des petits fruits à Mirabel.

LAURENTIDES

VALÉRIE MAYNARD

Collaboration spéciale

Constamment pris entre les besoins de son entreprise et ceux de sa famille, Pierre-Yves Éthier ne vise qu'un seul objectif : mettre son entreprise au service de sa famille, et non l'inverse.

MIRABEL — Agronome et propriétaire, avec sa femme Chantal Demers, de la ferme Au pays des petits fruits, située à Mirabel, Pierre-Yves Éthier assure, depuis 21 ans, la relève de la ferme familiale.

Au départ producteur de fraises seulement, il offre aujourd'hui à ses clients une diversité de petits fruits, principalement des fraises et des framboises (d'été et d'automne) auxquelles s'ajoutent désormais bleuets, groseilles, gadelles, cerises, mûres, framboises noires et tomates cerises. « C'est sûr que la diversité complique un peu les choses. Mais c'est aussi un beau défi. Parce que nous aussi, on a besoin de se diversifier », fait-il valoir. Plus encore, la diversification de la culture, amorcée dans son cas en 1997, lui permet aujourd'hui d'échelonner ses récoltes sur une plus longue période, d'attirer une plus vaste clientèle et de vendre ses produits directement à la ferme (kiosque et autocueillette). Trois objectifs guident sa démarche : la rentabilité de son entreprise, le désir de tester régulièrement de nouvelles productions, et celui d'augmenter son volume de ventes au détail.

Ce parcours, M. Éthier est venu en témoigner dans le cadre des Journées horticoles des Laurentides, en janvier, puis en rappel lors du Rendez-vous agroalimentaire de l'Outaouais, en février, des tribunes qui ont permis de mettre en lumière la réalité d'un homme à la fois producteur, entrepreneur, employeur, mari et père de famille.

« C'est facile de se laisser accaparer par l'entreprise. C'est là qu'il faut reconsidérer ses priorités. Ma plus grande fierté demeure ma famille, même si j'ai besoin de mon entreprise pour la faire vivre », nuance-t-il.

Le goût avant la beauté

Située en plein cœur de la région des Basses-Laurentides, berceau de la culture des petits fruits, la ferme Au pays des petits fruits s'étend sur 150 arpents, dont 60 sont utilisés pour la culture de ces délices. Autant de petits fruits dont le goût primera toujours sur la beauté et l'apparence, souligne M. Éthier.

« Les chaînes de magasins privilégient beaucoup le look », déplore-t-il. Or, si le prix à payer pour une fraise esthétiquement parfaite correspond à une utilisation accrue de produits chimiques, M. Éthier refuse de le payer et préfère nettement cibler ses arrosages grâce, notamment, aux visites effectuées dans ses champs, à raison de deux fois par semaine, par le Club d'encadrement technique horticole, afin de dépisiter les ravageurs et les maladies qui pourraient concrètement nuire à la culture de ses petits fruits.

Cette attitude, M. Éthier compte la maintenir, voire la renforcer, devant la menace que pourrait représenter la drosophile, cette mouche récemment arrivée au Québec et friande de petits fruits. « Jamais je n'ai été aux prises avec un insecte aussi menaçant », avoue-t-il d'emblée. Sa stratégie? Garder une vision globale de la culture de ses petits fruits, conserver son calme et privilégier, dans la mesure du possible, les produits les plus doux qui soient pour protéger ses cultures. À ce chapitre, M. Éthier prévoit utiliser un procédé biologique, dont les récents résultats lui semblent suffisamment probants, quoique nullement scientifiques à ce stade-ci, pour tenter un essai. « Nous ne sommes pas une ferme certifiée bio, mais quand cette option se présente, on y va et on l'essaie », résume-t-il. Une simple question d'éthique et d'honnêteté envers sa clientèle, conclut M. Éthier.

ÉCONOMIE

Quand la gestion devient passion



Le recours au Web 2.0 aide Richard Robert à concilier le travail à la ferme et son implication au sein de Gestion agricole du Canada.

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

PATRICK RODRIGUE
Collaboration spéciale

Difficile d'être plus passionné d'agriculture que Richard Robert. En plus de son emploi à temps (très) plein de producteur laitier et céréalier, l'homme consacre plusieurs jours par année à aider ses pairs dans la gestion de leur entreprise.

SAINT-EUGÈNE-DE-GUIGUES — Propriétaire depuis 1998 de la Ferme Témistar avec sa conjointe, Édith Lafond, M. Robert préside depuis maintenant trois ans l'organisme Gestion agricole du Canada (GAC). Auparavant, il avait assumé la présidence de la Fédération des groupes conseils agricoles du Québec. Sa tâche consiste à inciter d'autres producteurs à prendre le temps de réfléchir à l'avenir de leur entreprise.

« Une ferme peut générer peu ou beaucoup de profits, mais c'est d'abord la manière dont elle est gérée qui va en assurer la pérennité. Et par pérennité, je n'entends pas seulement la rentabilité monétaire, mais aussi la qualité de vie, la relève, etc. J'ai d'ailleurs toujours été convaincu de l'importance d'une bonne gestion : deux ans avant d'acheter notre ferme, Édith et moi sommes devenus membres d'un groupe-conseil agricole afin de nous familiariser avec la tâche. C'est bien beau, savoir comment élever des vaches, mais il faut aussi savoir comment faire fructifier tout ça et éviter les écueils », fait valoir le producteur.

Une implication exigeante

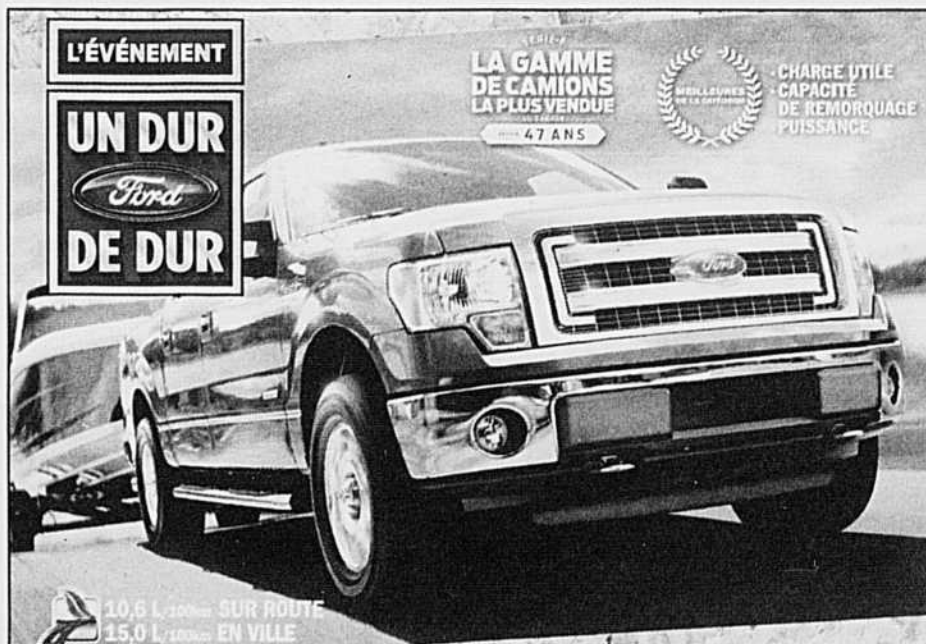
Cette passion pour la gestion reste cependant exigeante. Lorsqu'il œuvrait à la fois

chez GAC et au sein de la Fédération des groupes-conseils, Richard Robert pouvait facilement s'absenter de la ferme plus de 120 jours par année pour voyager d'un océan à l'autre et parfois même à l'extérieur du pays. Il lui est d'ailleurs arrivé de représenter le Canada lors de deux congrès aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande. Et cette année, il pourrait bien s'envoler vers la Pologne.

« J'ai la chance de pouvoir compter sur le précieux soutien de ma conjointe et sur des employés fiables et compétents, mentionne-t-il. On se facilite aussi beaucoup la tâche grâce au Web 2.0, avec les courriels, la vidéoconférence et même le bon vieux téléphone. On a beau aimer s'impliquer, Vancouver, quand on demeure au Témiscamingue, ça prend quand même deux jours pour y aller et en revenir. »

L'effort en vaut toutefois la peine, estime M. Robert. « Le choc des idées qui en émerge est intéressant pour toute notre profession, mais aussi sur le plan individuel, assure-t-il. La gestion, c'est examiner toutes les possibilités qui se présentent avant de faire un geste. Mon implication m'a moi-même incité à expérimenter des choses, par exemple dans la gestion du personnel, dans la manière de faire nos paiements ou encore dans des pratiques culturelles différentes. L'avantage, aujourd'hui, c'est qu'avec le Web 2.0, si l'expertise n'existe pas au coin du rang, on peut aller la chercher à l'autre bout du monde. »

Même si son implication s'est depuis réduite à une quarantaine de jours, Richard Robert n'entend pas solliciter un quatrième mandat à la présidence de GAC. « Je veux passer le flambeau pour la même raison que j'ai décidé d'embarquer, soit pour qu'on continue de brasser les idées pour qu'elles restent fraîches », indique-t-il.



F-150 XLT 4X4 2013
équipé du moteur 5 L

LOUEZ POUR
369\$ @ 0,99%... TERME DE 24 MOIS
PAR MOIS TAUX ANNUEL

INCLUANT UN ACOMPTÉ DE 3 495 \$ ET UN RABAIS DU CONSTRUCTEUR DE 8 500 \$.
FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUS.

JUSQU'À
8 500\$
EN RABAIS DU CONSTRUCTEUR
SUR CERTAINS CAMIONS 2013 NEUFS
+ 1 000\$
APPLICABLES À L'ACHAT D'ACCESSOIRES D'ORIGINE FORD
SUR LES CAMIONS 2012 ET 2013 NEUFS SÉLECTIONNÉS

DE RETOUR!

LES MEMBRES COSTCO ADMISSIBLES OBTIENNENT UN RABAIS ADDITIONNEL DE

1 000\$
SUR LES MODÈLES 2013 ET 2014 NEUFS SÉLECTIONNÉS



LES ACHÉTEURS AVISÉS LIRENT LES PETITS CARACTÈRES. Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix mondial. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles ou taux d'intérêt annuel le plus bas. Un dépôt de sécurité pourrait être exigé par Crédit Ford selon les termes et conditions du crédit au client. Ces offres excluent les frais d'immatriculation, les assurances, le plein de carburant, l'inscription au RDPRM (pour les véhicules français ou italiens), la taxe écologique sur les pneus neufs, la PS et la TVQ. Tous les prix et rabais sont appliqués à partir du prix de détail suggéré par le constructeur (PDSIC). Ces offres sont d'une durée limitée et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Ford, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle, le 1-800-367-3673. *Offre en vigueur du 1er mars au 30 avril 2013 (sa période de programmation). Obtenez jusqu'à 1 000 \$ CAN d'accessoirs sur mesure Ford sélectionnés ou d'options installées en usine à l'achat ou à la location d'un véhicule Ford neuf 2012 ou 2013 parmi les suivants : F-150 (à l'exception du Super Duty) ou Super Duty (chaque étant un « véhicule admissible »). Le véhicule admissible doit être livré ou commandé à l'usine pendant la période de programmation (« offre »). L'offre est assujettie à la disponibilité des véhicules et des accessoires. L'offre ne peut être échangée contre de l'argent comptant et ne peut être appliquée aux accessoires admissibles. Toute portion de l'offre non utilisée sera perdue. Le prix total des accessoires peut dépasser 1 000 \$ CAN. Les clients choisissant de ne pas se prévaloir de l'offre seront admissibles à la remise de 750 \$ en argent applicable à l'achat ou au financement à l'achat ou à la location d'un véhicule admissible (les taxes sont exigées sur le montant total de la transaction avant la déduction de la remise en argent). Cette offre peut être combinée à la plupart des offres aux concessionnaires faites par Ford Canada au moment de la commande à l'usine ou de la livraison (mais pas dans les deux cas). Cette offre ne peut être combinée à l'assurance-compétitivité des prix, à la réduction de prix au gouvernement, aux primes pour la location quotidienne, au programme d'encouragement ou modifications commerciales ou au programme de primes au para commercial. Offre d'une durée limitée. Cette offre peut être annulée en tout temps sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. Cette offre est réservée aux résidents canadiens. Consultez votre concessionnaire pour tous les détails. **Jusqu'au 30 avril 2013, obtenez de 250 \$ à 8 500 \$ en rabais du constructeur à l'achat ou à la location d'un véhicule Ford 2013 neuf sélectionné. Certaines restrictions s'appliquent. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire. ***Jusqu'au 30 avril 2013, achetez le F-250 4x4 XLT 2013 à cabine double équipé au moteur 6,2 L au prix de 41 995 \$. Cette offre inclut des montants de 1 854 \$ en contribution du concessionnaire, 5 500 \$ en allocation livraison. Les taxes s'appliquent au montant total de l'achat après la déduction du rabais du constructeur. ****Le F-150 XLT SuperCrew au taux d'intérêt annuel de 0,99 % pour un terme allant jusqu'à 24 mois pour une mensualité exigible de 369 \$ (mouvement d'un acompté de 3 495 \$). Cette offre inclut des montants de 1 500 \$ en contribution du concessionnaire, 8 500 \$ en allocation livraison. L'obligation locative totale est de 12 351 \$ la valeur de rachat optionnelle est de 22 286 \$ et le prix total d'acquisition est de 34 127 \$. Les taxes sont exigées sur le montant total du prix de financement à la location, après déduction de tous rajustements de prix. Certaines conditions et une limite de 20 000 km par année pour une période de 24 mois s'appliquent. Un coût de 0,16 \$ par kilomètre s'applique au-delà de la limite permise, en plus des taxes exigibles. * Cette offre est en vigueur du 2 avril au 31 mai 2013 (à la période de l'offre) et s'adresse aux résidents canadiens membres en règle de Costco, en date du 31 mai 2013 ou avant. Profitez de cette offre aux membres de Costco de 1 000 \$ CAN de réduction à l'achat ou à la location de la plupart des véhicules Ford 2013/2014 neufs (à l'exception des Fiesta, Focus, Fusion, véhicule électrique hybride et Energi, C-Max, i300, Mustang Boss 302, Transit Connect version électrique et camions de poids moyens) (chaque étant un « véhicule admissible »). Le véhicule neuf doit être livré ou commandé à l'usine par votre concessionnaire Ford participant avant la période de l'offre. Cette offre n'est valable que chez les concessionnaires participants et est assujettie à la disponibilité des véhicules, et peut être annulée ou modifiée en tout temps sans préavis. Une seule offre est applicable à l'achat ou à la location d'un (1) véhicule admissible par membre admissible de Costco. Jusqu'à concurrence de deux (2) véhicules par numéro de membre de Costco seulement. Cette offre est transférable aux personnes vivant dans le même foyer qu'un membre admissible de Costco. Cette offre peut être combinée à la plupart des offres aux concessionnaires faites par Ford du Canada limitée, soit au moment de la commande à l'usine (le véhicule doit être commandé) durant la période de l'offre, soit au moment de la livraison, mais non des deux. Les taxes s'appliquent avant la déduction de 1 000 \$ CAN. La Série F est la gamme de véhicules la plus vendue au pays depuis 47 ans selon les statistiques de vente de décembre 2012 établies par l'Association canadienne des constructeurs de véhicules. * Les cotés de consommation de carburant sont établies selon des méthodes d'essai approuvées par Transport Canada. © 2013 FORD Canada Inc. « Séduisez ». De série pour la plupart des véhicules Ford avec abonnement de 6 mois préalable.

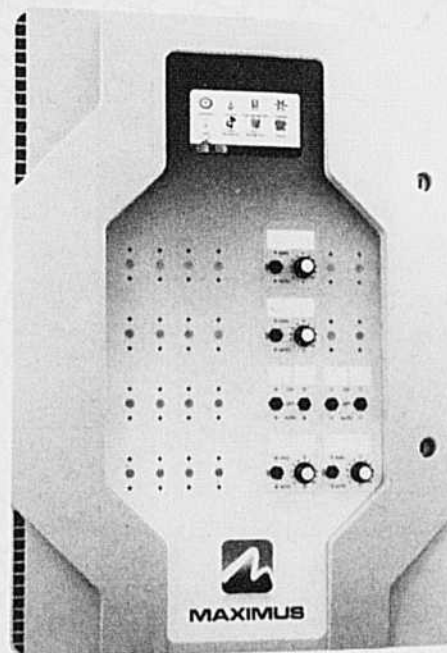
George Petric's 375, boulevard Maloney ouest (Gatineau)
819 669-0111
 Département des ventes :
OUVERT LES SAMEDIS de 9 h à 17 h
 Voir le concessionnaire pour plus d'information
www.montbleuford.net

WWW.MAXIMUS-SYSTEMS.COM
(450) 445-6556

Un système évolutif à la fine pointe technologique pour élevages avicoles, porcins ou laitiers



MAXIMUS
L'EXPÉRIENCE MAXIMUS



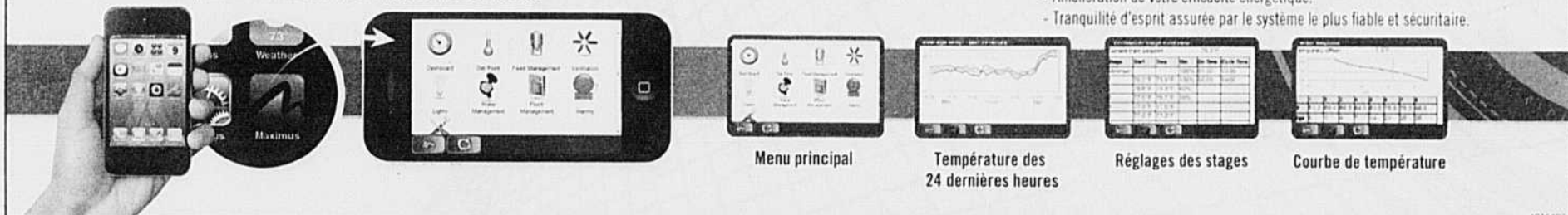
CARACTÉRISTIQUES

- Écran tactile, simple à naviguer.
- Disposition des paramètres sur des graphiques pour faciliter l'ajustement.
- Matériel très fiable, avec une garantie de 5 ans.
- Peut opérer plusieurs chambres ou parquets.
- Compatible avec la suite de solutions de gestion i-Novarum
- Génère toutes les alarmes par SMS ou courriel.
- Lecture du courant des sorties de puissance et température des points critiques des circuits.
- Contrôle automatique de la hauteur des lignes d'eau et soigneurs.
- Compensation de la pression statique.
- Compensation de température de zone pour les entrées d'air.
- Compensation de la ventilation en fonction de la température extérieure.
- Balance à oiseaux, balance à silos, communication WiFi.

AVANTAGES

- Amélioration de la rentabilité de votre entreprise par le mieux-être de vos animaux et une réduction de vos coûts d'opération.
- Conditions optimales dans vos installations en tout temps.
- Gestion automatisée d'une vaste gamme de paramètres : alimentation, température, éclairage, qualité de l'air, etc.
- Contrôle à distance parfaitement sécuritaire multiplateforme (ordinateur personnel, téléphone intelligent, tablette électronique).
- Service inégalé en temps réel.
- Ajout de fonctionnalités à votre contrôleur en fonction de l'évolution de votre entreprise.
- Mise à jour simple par internet vous assurant une solution technologique optimale.
- Les informations que vous voulez au moment où vous les voulez.
- Amélioration de votre efficacité énergétique.
- Tranquillité d'esprit assurée par le système le plus fiable et sécuritaire.

Utilisez un téléphone ou une tablette électronique connecté à internet



Menu principal

Température des 24 dernières heures

Réglages des stages

Courbe de température

MCCORMICK

MACHINERIES FOREST
1-800-361-9812

Venez voir notre gamme complète de tracteurs, de 23 HP à 230 HP.

PLUS DE 50 MODÈLES DISPONIBLES

0% de financement*

DEUTZ FAHR

Plus de 50 modèles disponibles jusqu'à 265 HP. Tracteur transmission variable disponible à partir de 90 HP, 4 cylindres.

Déchaumeur à disques rapides de 3 mètres à 12 mètres de largeur. Utilisation au printemps pour les semis et à l'automne pour le déchaumage.



Aussi disponible: rouleaux émoteur, chisel, sous soleur et vibroculteur.

À votre service depuis 1955

MACHINERIES FOREST

Visitez le nouveau site www.machineriesforest.com

Pièces et service pour tracteurs
Allis-Chalmers, Deutz-Allis, Agco et Gleaner

444, Petit St-Esprit, L'Épiphanie 450.588.5553 • 1.800.361.9812

En Europe La cie Krone établit un nouveau record mondial. 149 balles en une heure.



Presse à balle ronde avec chambre variable ou fixe. Presse Krone à partir de 35 HP.

La seule presse au monde avec un ramasseur d'andain «sans came».

Financement à 0% disponible*

* Détails chez votre concessionnaire.



ACTUALITÉ

Des fleurs... exceptionnelles

Quoi de mieux que de planifier la prochaine saison de jardinage pour oublier l'hiver froid et long? Cette année encore, les amoureux de l'horticulture ornementale seront ravis par la sélection des Exceptionnelles.

Pour la première fois, une fougère - habituellement connue comme plante d'intérieur - a séduit le jury. Parmi les centaines de candidates en lice, huit autres plantes annuelles se sont démarquées par leur performance, leur facilité de culture et leur résistance aux insectes et aux maladies.

Un peu moins éclatantes qu'à l'habitude, les plantes choisies cette année n'en sont pas

moins étonnantes. Parmi les gagnants, l'on trouve d'ailleurs un bananier, une colocase aux feuilles noirâtres en forme d'oreilles d'éléphant, et une breynie aux teintes uniques de vert, de rose et de crème.

Comme à l'habitude, des milliers d'amateurs et un comité d'experts ont voté pour leurs nouveautés préférées. Pour cette septième édition, des experts horticoles des Grands Jardins de Métis se sont joints au comité déjà formé par le Jardin botanique de Montréal, le Jardin Roger Van den Hende et le Jardin Daniel A. Séguin. C'est d'ailleurs ce dernier qui est à l'origine du projet Les Exceptionnelles.

Le nom et les photos des plantes gagnantes, ainsi que les points de vente, sont disponibles sur le site Web.

Alors, jardiniers, rangez vos pelles, vos mitaines et votre tuque et sortez votre bêche! www.itasth.qc.ca/exceptionnelles



Au soleil, les feuilles de la breynie *Roseo picta* prennent des teintes accentuées de rose, laissant presque croire qu'elles ont été colorées artificiellement.

GRACIEUSEMENT DES EXCEPTIONNELLES

Tél: 450 753-4228
Fax: 450 753-3885
RBQ: 8003-8607-67

ray métal
joliette ltée

Manufacturier de chevrons d'acier
 930, chemin du village St-Pierre Sud
 Village St-Pierre (Québec) J6E 0H6

4889502

Sécurité Lanau dière enr  **DEPUIS 1987**

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ


Le spécialiste en protection

- PROTECTION ANTI-CHUTE
- PROTECTION ANTI-ÉLECTRICITÉ
- PROTECTION ANTI-CHOC
- PROTECTION ANTI-CHÈQUE
- PROTECTION ANTI-CHÈQUE
- PROTECTION ANTI-CHÈQUE


www.securitelandau diere.com

450 755-2164
609 RUE PRINCIPALE, ST-THOMAS-DE-JOLIETTE

Les Assurances Louis Bérard inc.



Agricole
Habitation
Auto
Vie



LOUIS BÉRARD
 Courtier en assurance de dommages et conseiller en sécurité financière

176 rue Papineau, Joliette J6E 2K6
 450 752-4069 • 1 888 752-4069

BROBEC  **CEJ**  **KIMIA** 

CENTRE D'OUTILLAGE INDUSTRIEL
www.brobec.com

MAINTENANT UNIS POUR UN CHOIX COMPLET EN FOURNITURES INDUSTRIELLES

- Quincaillerie industrielle
- Fournitures pour entrepreneurs en construction
- Réparation d'outillage
- Service de livraison
- Outillage complet

Journées Portes Ouvertes 2-3-4 mai 2013

ATTACHES ERUPTION FASTENER:
 14250, boul. Curé-Labelle, # 6 Mirabel QC J7J 1B1
 Téléphone : 450.437.5687
 Télécopieur : 450.437.9880

BROBEC BLAINVILLE:
 854, boul. Curé-Labelle Blainville QC J7C 2K9
 Téléphone : 450.433.3325
 Télécopieur : 450.433.3279

Magasinez votre style



PLACE ST-EUSTACHE

367, Boul. Arthur Sauvé
 Saint-Eustache (Québec)
 J7P 2B1
 450 437-1323
placesteustache.ca



GALERIES JOLIETTE

1075, Boul. Firestone
 Joliette (Québec)
 J6E 6X6
 450 759-2355
galeriesjoliette.ca

PAYETTE

Spécialiste en
STRUCTURES D'ACIER RPS
pour bâtiments agricoles et commerciaux

Varifan SECCO MARATHON

AC WIC TEAMCO

BALDOR MULTICO BouMatic

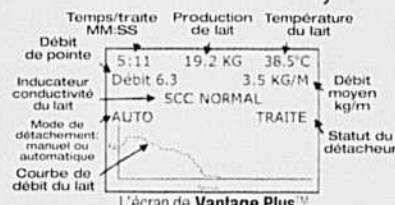
NOUVEAU

Retrait automatique
avec balance à lait

Vantage Plus™

Le centre d'information
pour les étables attachées

- Entrer le numéro de la vache durant la traite
- Visionner les données de 60 dernières traites sur l'écran Vantage Plus ou télécharger les données dans un ordinateur
- Écran plus grand avec courbe de débit de lait
- Disponible avec un écran à caractères standards ou caractères gras
- Le Vantage Plus tient aussi compte de la température de lavage.



JSB Equipements

- Pompe à colonnes
- Monte nettoyeur
- Chaîne de nettoyeur de remplacement idéal et Billot
- Raclette à fumier à chaîne

NOUVEAU MODÈLE DE CHAÎNE DE NETTOYEUR

Tél. : 450 839-9333 Cell. : 514 237-8238 • Guy et Sylvain Payette

DRAD

ÉRIC BRISSON
DISTRIBUTEUR AUTORISÉ
450 839-3143 • Cell.: 514 444-7840

Équipements de Ferme
Lanaudière inc.



SERVICE DE BOOM TRUCK

- ÉLÉVATEURS À GODETS
- CONVOYEURS
- VIS UTILITAIRES
- ROULEUSE À GRAIN
- ÉQUIPEMENTS DE MEUNERIE
- GAMME COMPLÈTE DE SILOS ET DE SÉCHOIRS AGRICOLES GSI



WESTEEL

29, rue St-Louis, St-Esprit • 450 839-3143

VENTE • SERVICE • INSTALLATION

Tracteurs Laramée

Concessionnaire

MCCORMICK

et nouvellement concessionnaire

Landini

2 MARQUES DE CHOIX!



RABAIS SUR LES HUILES SHELL
ET SUR TOUS LES FILTRES

Jusqu'au 30 avril 2013. Détails en magasin.

VENEZ VISITER NOTRE SUCCURSALE RÉCEMMENT AGRANDIE



TRACTEURS
Laramée

2901, chemin du Lac, St-Norbert 450 836-3203

Sans frais: 1-866-636-3203 Téléc.: 450 836-8280

André Laramée
propriétaire



4970891



C'est enfin la
Journée PORTES OUVERTES KUBOTA
 Chez Kubota Laurentides, le samedi 27 avril 2013 de 8h30 à 17h30

Venez essayer nos nouveaux modèles 2013 Kubota



TIRAGES SUR PLACE
 DE PRIX DE PRÉSENCE

Dîner hot-dog

N'hésitez pas à faire préparer
 votre commande par courriel
droy@centrekubota.ca ou au
 450 434-0000

PROMO RABAIS **15%*** SUR PIÈCES PAYÉES COMPTANT

Voir nos nouvelles promotions de financement



Toute l'équipe vous y attend!

Centre **KUBOTA**
 DES LAURENTIDES

14183, boul. Curé-Labelle,
 Mirabel
 450 434-0000



NOUVEAU DÉPOSITAIRE DES PRODUITS MERLO

Centre Kubota des Laurentides, 14183, boul. Curé-Labelle, Mirabel



MERLO:
 AGILITÉ ET PERFORMANCE INÉGALÉES

- ✓ Le seul télescopique conçu et fabriqué pour surpasser le tracteur et le chargeur
- ✓ Augmentation de votre productivité de 20 % à 50 %
- ✓ Meilleure économie de carburant de l'industrie
- ✓ Merlo : leader mondial incontesté en télescopiques



PANORAMIC 25.6

TURBOFARMER 40.7

COMPTEZ SUR NOS PRODUITS.
MISEZ SUR NOTRE SERVICE!

CULTIVATEUR TIGER-MATE 200

PRÉPARATION DES SEMIS POUR UN RENDEMENT OPTIMAL!

POUR UN SEMIS STABLE ET NIVELÉ
QUI PERMET LA POUSSE PLUS
RAPIDE ET PLUS UNIFORME



COMMANDEZ DÈS
MAINTENANT VOTRE
CULTIVATEUR TIGER-MATE
POUR 2014!



CENTREAGRICOLE.CA

SAINT-MAURICE
2311, boulevard Saint-Jean
819 376-3877

BERTHIERVILLE
322, Rivière Bayonne Nord
450 836-3602

LES ÉQUIPEMENTS
R. MARSAN INC.
EQUIPEMENTSMARSAN.COM

SAINT-ESPRIT
109, rue Industrielle
450 839-6782

LACHUTE
421, avenue Argenteuil
450 562-8856

Financement par:

CNH CAPITAL

©2012 CNH America LLC. Tous droits réservés. Case IH marque déposée de CNH America LLC. CNH America LLC est une marque déposée de CNH America LLC. www.caseih.com

CASE IH
AGRICULTURE